

Sujet : Fwd: [INTERNET] consultation publique du SAS du Moyer à Verrie

De : PREF49 ICPE <pref-icpe@maine-et-loire.gouv.fr>

Date : 06/07/2026 08:38

Pour :

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] consultation publique du SAS du Moyer à Verrie

Date : Sun, 5 Jul 2026 15:26:46 +0000 (UTC)

De :

Pour : pref-icpe@maine-et-loire.gouv.fr <pref-icpe@maine-et-loire.gouv.fr>

Madame, monsieur,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'élevage de plus de 560 veaux sur la commune de Verrie, déposé par la SAS Du Moyer, pour des raisons éthiques, environnementales et sanitaires.

Ce projet soulève des questions quant aux conditions d'élevage des animaux.

Engraisés pour leur chair dans des élevages de « veaux de boucherie », les veaux issus des élevages laitiers sont séparés de leur mère au plus tard 24 h après leur naissance. Après la séparation, certains se cherchent en meuglant pendant des jours.

Les veaux passent les premières semaines de leur vie seuls dans des cases individuelles, souvent à peine plus grandes que leur corps. Ils sont élevés en bâtiments fermés.

Loin de leurs mères, ils sont principalement nourris d'un lait en poudre de substitution, constitué notamment des déchets de l'industrie laitière (lactosérum), d'huile de palme et d'additifs.

Afin de répondre aux habitudes des consommateurs, ils sont volontairement anémiés pour que leur chair soit claire.

Les veaux sont généralement envoyés à l'abattoir à l'âge de 5-6 mois.

Cet élevage serait en totale contradiction avec l'article L214-1 du Code rural qui précise que « tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».

Ce projet soulève des problèmes sanitaires et environnementaux.

L'élevage est en soi un facteur de risque pour la santé humaine. Le nombre énorme d'animaux élevés en confinement, dotés d'une variabilité génétique très pauvre, crée les conditions idéales pour l'émergence et la propagation de nouveaux pathogènes.

Comme les élevages intensifs sont propices à l'apparition et au développement de maladies infectieuses, les éleveurs sont contraints de distribuer des quantités importantes d'antibiotiques à leurs animaux pour prévenir et traiter les maladies. L'usage massif d'antibiotiques dans les élevages contribue grandement à l'apparition de souches bactériennes résistantes.

L'impact environnemental des élevages intensifs est également conséquent et aujourd'hui bien documenté : pollution de la terre, de l'eau et des nappes phréatiques, de l'air... Ce modèle d'élevage contribue aux émissions de gaz à effet de serre, d'ammoniac, de nitrates, à la déforestation (causée majoritairement par la culture d'aliments à destination des animaux d'élevages intensifs).

Ce projet soulève des problèmes économiques et sociaux.

Ceux qui travaillent dans ce type d'élevage sont exposés à des conditions de travail souvent difficiles, avec des faibles revenus.

En France, où le modèle de l'élevage intensif est majoritaire, en 2017, 22 % des agriculteurs vivaient sous le seuil de pauvreté et près de 20 % des agriculteurs français n'ont pas pu se verser un revenu. L'endettement moyen est de 257 100 € chez les éleveurs de « volailles » et de 431 400 € pour les élevages de cochons. Chez les agriculteurs, le risque de suicide est trois fois plus élevé pour les hommes et deux fois plus élevé pour les femmes que pour les autres professions.

Deux tiers des terres agricoles dans le monde sont consacrées à l'élevage ou à la production d'aliments pour le bétail, alors que près de 800 millions d'humains souffrent de malnutrition. La production de viande contribue à l'insécurité alimentaire des êtres humains les plus pauvres de la planète.

Ce projet soulève également des problèmes locaux concernant chaque riverain.

En plus de la pollution des eaux et des sols, causée par les épandages et le stockage des effluents, les émissions d'odeurs et de poussières ainsi que le bruit (ventilations, camions...) représentent de véritables nuisances pour les habitants vivant à proximité.

Ce projet va à l'encontre de la volonté sociétale puisque 88 % des Français se disent opposés à l'élevage intensif.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de ne pas donner une réponse favorable à ce projet.

Cordialement,



Sans virus.www.avast.com